



ENCADREMENT

Déroulement de la formation

Objectif

La formation permet d'acquérir les techniques de base du métier d'encadreur·euse.

Elle se fonde sur un enseignement pratique des techniques professionnelles utilisées en atelier.

Encadré par nos formateurs·trices, vous développerez votre savoir-faire. Vous étudierez les techniques basiques puis approfondies de réalisation d'encadrements ainsi que la technologie appliquée.

Le niveau technique de notre formation professionnelle correspond à celui exigé pour l'examen du CAP d'encadreur-encadreuse.



Durée et emploi du temps

413 heures de formation en centre :

- 336 h d'atelier/technologie
- 38h30 d'art appliqué
- 38h30 d'histoire des styles

7 heures de cours par jour de formation, semaine de 5 jours, 8h30-12h00 / 13h00-16h30.

Emploi du temps par séquence pédagogique

- 28h d'atelier/technologie
- 3h30 d'art appliqué / 3h30 d'histoire des styles.

Certification

Vous passerez l'examen du CAP encadreur-encadreuse en fin de formation (certifié par le Ministère de l'Éducation Nationale). Vous serez inscrit·e par l'École. La formation est enregistrée auprès de France Compétence sous le code RNCP37242 enregistré le 17-01-2023 et à échéance du 31-08-2027.

Stage (conventionnés par l'école)

Nous avons construit notre pédagogie autour d'une alternance réfléchie entre enseignement en centre de formation et stages en entreprise. Contrairement à une formation uniquement "scolaire", ce modèle offre la possibilité d'une mise en application immédiate des apprentissages, favorise la mémorisation des gestes techniques et développe une compréhension concrète des exigences et enjeux de nos métiers. Cela permet aussi de vous confronter à la recherche de stage, qui fait partie intégrante de cette démarche de professionnalisme. Ces nombreuses heures d'immersion professionnelles et de confrontation à la réalité du métier sont un vrai atout pour votre insertion au sortir de la formation et est une valeur ajoutée certaine pour le développement de votre projet professionnel.

Modalités de formations

Formation en présentiel. Cours collectif. Cours de jour.

Moyens pédagogiques

Matériaux et supports conformes à la formation.

Plateaux techniques et salles de cours adaptés aux enseignements.

Documents pédagogiques réalisés par les formateurs·trices.



Programme de la formation

Le niveau technique de notre formation correspond à celui exigé pour l'examen du CAP d'encadrement et aux blocs de compétences du domaine professionnel :

- BC1 - Réalisation d'encadrements
- BC2 - Dessin d'art appliqué au métier
- BC3 - Choix et adaptations techniques (technologie de métier)
- BC4 - Contextualisation stylistique et technique (histoire des styles)

Atelier - Technologie : Le passe-partout, la sous-carte, la hausse, le biseau anglais (tracé, ouverture et gainage), le lavis (tracé et mise en teinte), les filets et le listel (tracé et tire-ligne), le sous-verre bordé, la marge, le lavis et le biseau en forme.

Art appliqué : bases du dessin d'art appliqué (perspective, chromatique, communication visuelle), en vue de la formulation de projets relatifs aux arts décoratifs.

Histoire des styles : étude des différents styles de l'ameublement de l'Antiquité à l'Art-déco.



Coût de la formation

10 325 € pour 413 heures.

Ce prix inclut l'inscription, les cours et la matière d'œuvre.

L'outillage d'atelier et le matériel de dessin restent à la charge des apprenant-e-s.

Financement

Vous pouvez régler en plusieurs fois (selon mode de financement).

Il existe plusieurs solutions d'aide financière : France travail, CPF, Transitions Pro, dispositifs régionaux d'aide à la formation (hors IDF)...

Formacode : 455 40 Dokelio : SE_0000978021 Certif Info : 231 36 Code Rome : B1302

Public concerné - Prérequis

La formation s'adresse prioritairement aux adultes de plus de 30 ans.

La candidature est libre. Aucun diplôme ni expérience professionnelle ne sont requis.

Modalités d'évaluation durant la formation

Devoirs sur table et sujets types examen et histoire des styles, dessin d'art et technologie.

Rendus de projets de dessin à préparer en dehors du temps scolaire (devoirs à la maison).

Travaux notés en atelier (étapes et rendus finaux).

Examen et certification

Le diplôme est délivré après la réussite aux épreuves ponctuelles du CAP. L'École d'Ameublement de Paris – La Bonne Graine prend à sa charge les modalités d'inscription et de suivi jusqu'à la publication des résultats. Les épreuves correspondant au bloc de compétence (BC03) se déroulent à l'École d'Ameublement de Paris – La Bonne Graine, qui est centre d'examen. Les autres épreuves se déroulent dans un ou plusieurs autres centres d'examens franciliens.

Modalités d'inscription

1. Envoyer le dossier de candidature.
2. Avoir un entretien.
3. Être accepté-e en formation
4. Avoir un financement personnel ou une acceptation de financement.

Toutes nos formations sont référencées Datadock.



Vidéo de présentation